



Syndicat Mixte MANCHE NUMERIQUE

Politique EPN

www.manchenumerique.fr

Descriptif de la réalisation :

Créé en Juin 2004, le Syndicat Mixte Manche Numérique est un organisme départemental regroupant au sein de son Comité Syndical des représentants du Conseil Général de la Manche, de la Communauté Urbaine de Cherbourg et de la totalité des 48 communautés de communes du département. Manche Numérique exerce 2 compétences :

- l'aménagement numérique du territoire (déploiement des infrastructures de télécommunications et promotion des usages)
- l'assistance à l'informatique de gestion.

Au titre de sa compétence « promotion et développement des usages TIC d'intérêt départemental », Manche Numérique a souhaité mettre en place une politique ambitieuse de soutien aux Espaces Publics Numériques du territoire.

La politique départementale de soutien aux Espaces Publics Numériques et l'Opération Télé-déclarations des Revenus

Manche Numérique a décidé de soutenir le réseau des 35 Espaces Publics Numériques (EPN) du département en mettant en œuvre dès Mars 2005 une « politique de labellisation » des EPN qui poursuit 2 objectifs principaux :

- Favoriser le développement de la e-administration à travers les EPN et faire la promotion des télé-services
- Rendre accessible les EPN aux personnes en situation de handicap en installant dans chaque salle un mobilier adapté et équipé d'un poste informatique permettant à des personnes à mobilité réduite d'utiliser l'outil informatique plus confortablement.

Manche Numérique signe donc des conventions avec chaque porteur de projet EPN afin de leur permettre d'une part, de bénéficier d'une contrepartie financière à la mise à disposition de leurs locaux pour des actions de promotion des télé-services ou de formations organisées par Manche Numérique et ses partenaires, et d'autre part, de leur mettre à disposition des équipements informatiques et des mobiliers adaptés permettant l'accessibilité des EPN à tous les publics.

Quelques Chiffres :

Avec cette politique, Manche Numérique va déployer sur 3 ans dans les 35 EPN (représentant 54 salles multimédias) les matériels suivants :

- 60 mobiliers Adaptés
- 42 solutions de conférenciers + 42 écrans de projection vidéo
- 130 ordinateurs et 42 imprimantes

Le coût total de cette politique sur 3 ans (2006,2007 et 2008) est de 660 000 €.

Calendrier :

- Mars 2005 : Décision Politique de lancement de la politique
- Novembre 2005 : Lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition des équipements
- Février 2006 : attribution des marchés aux prestataires
- Mars 2006 : Signature des premières conventions avec les porteurs de projets EPN
- Avril 2006 : Livraison des premiers équipements dans l'EPN de Granville
- Juin 2006 : 2^{ème} tournée de livraisons des équipements.
- De Septembre 2006 à Juin 2007 : l'ensemble des EPN du département devraient avoir signé des conventions avec Manche Numérique et reçus leurs équipements.

Focus sur l'opération « Télé-Déclaration des Revenus ».

Depuis 3 années consécutives, Manche Numérique a créé un partenariat avec la Direction des Services Fiscaux de la Manche et les Espaces Publics Numériques afin d'inciter les manchois qui ne disposent pas d'une connexion Internet à leur domicile à venir dans les EPN pour faire leur déclaration de revenus en ligne.

Il s'agit d'une opération départementale de communication visant à favoriser le développement de l'usage des télé-services par les manchois et offrir un service aux citoyens qui n'ont pas d'accès Internet à leur domicile.

Manche Numérique assure un rôle de coordinateur de l'opération en réunissant les acteurs en amont de l'opération (animateurs d'EPN et partenaires) afin de travailler ensemble sur :

- *une politique de communication départementale* : une affiche est réalisée chaque année par les animateurs d'EPN. Des communiqués de presse communs sont diffusés aux médias.
- *la clarification des rôles de chacun* : l'animateur EPN assure un support technique aux télé-déclarants dans l'utilisation de l'outil informatique. Les renseignements sur le remplissage du dossier fiscal sont donnés par les agents des services fiscaux soit par téléphone, soit en direct lors des permanences organisées dans les EPN ou les mairies.

En 2006, le partenariat a été étendu à la CAF et la MSA afin de permettre aux usagers de venir dans les EPN faire leurs déclarations de ressources en ligne.

De plus, pour inciter la population manchoise à venir dans les EPN faire leurs déclarations en ligne, Manche Numérique offre une clé USB à chaque télé-déclarant (500 clés USB ont été achetées pour l'opération 2006). Ainsi, le télé-déclarant peut repartir avec son certificat électronique sur sa clé USB.

L'opération a commencé en mars 2006 et se terminera le 28 juin 2006.

Bilan :

Après une première année 2004 mitigée (année de lancement de l'opération) avec seulement 58 télé-déclarants pour 18 EPN participants, les EPN ont accueillis 300 télé-déclarants en 2005 mais les contraintes techniques du serveur au niveau national ont freiné les contribuables.

En 2006, nous nous attendons à accueillir 500 contribuables dans les 22 EPN participants à l'opération.